

## **PETIT RAPPEL POUR FACILITER LA VIE AU SEIN DES STRUCTURES JEUNESSE**

---

**Marquez le nom et prénom de votre enfant sur ses pantoufles.**

**N'apportez pas de petits objets et jouets personnels. Nous en avons en suffisance.**

**En cas de maladie ou d'absence, prévenez-nous avant 8h00.**

**Annoncez-nous, par écrit, les absences de votre enfant 4 semaines à l'avance.**

**Informez-nous si c'est un tiers qui vient chercher votre enfant.**

**Informez-nous s'il y a des changements de fréquentation pour votre enfant, dus à des sorties scolaires (pour l'UAPE).**

**Les placements en irrégulier doivent être annoncés par écrit au minimum le 15 du mois précédent le mois en question.**

**Respectez les horaires, c'est important pour votre enfant et pour l'équipe éducative.**

**Les structures d'accueil ne sont pas des lieux de garde d'enfants malades. En cas de fièvre (38° ou plus), votre enfant ne vient pas.**

**Prévenez-nous si vous avez donné à votre enfant un médicament avant de venir.**

**Si nous devons administrer un médicament, inscrivez avec soin la médication sur l'emballage et donnez le médicament à un membre de l'équipe.**

**Pensez à lire les panneaux d'affichage et servez-vous des flyers à votre disposition.**

**Annoncez-nous tout changement de coordonnées (N° de natel, téléphone, adresse...).**